

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

N° 2025.24

Nombre de membres

En exercice 58
Présents 12
Votants 12
Contre 0
Abstention 0

Date d'affichage

16 OCT. 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet, le comité syndical du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan s'est réuni sur la convocation et la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Cette Assemblée n'a pas pu délibérer du fait que le quorum n'a pas été obtenu.

Aussi, le comité syndical s'est réuni lors d'une deuxième Assemblée Générale, l'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet, sur la convocation et sous la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Pour cette seconde réunion, il n'y a pas obligation de quorum.

Président M. Christian BERTHOLLIER

Membres présents à la Séance : Christian MARCOZ, Fleury CHAUSSABEL, Bernard COLLET-BEILLON, Jean-François GUIBOUD-RIBEAUD, Bernard TRILLAT, Chantal PEGOUD, Gilbert LONGO, Yves ARGOUD, Christian BERTHOLLIER, Bernadette BLANC-DREVETTE, Alain PERROT, Patrick GAUDE

Secrétaire de Séance : M. Gilbert LONGO

OBJET :

**INSTALLATION DES
DELEGUES DE LA
COMMUNE DE
MIRIBEL-LES-
ECHELLES**

Par suite du décès de Mme Françoise BARBIAN survenu le 29 décembre 2024, la commune a été contrainte de désigner de nouveaux délégués pour siéger au conseil syndical du SIEGA.

Vu la délibération N° 2025-04 de la commune de Miribel-Les-Echelles en date du 13 janvier 2025 portant désignation des nouveaux délégués au sein du SIEGA ;

Conformément aux statuts du syndicat, la commune dispose de deux sièges au sein du syndicat.

Sont désignés, au titre des compétences « eau potable » et « assainissement collectif » :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Williams DUFOUR (Maire)	M. Jacques ORIOL
M. Xavier PERNEY	M. Daniel TRICOIRE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 14 octobre 2025



REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2025

Application agréée E-legalite.com